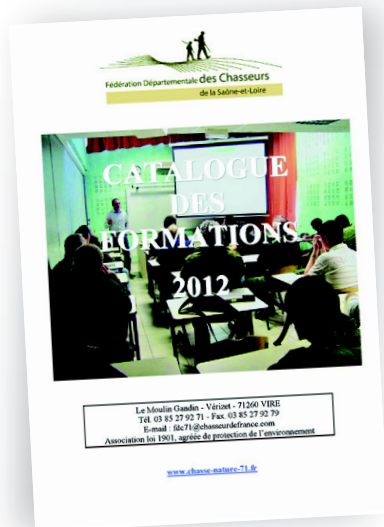


# LA FORMATION

Axées uniquement sur la préparation du permis de chasser en 1978, les actions de formation de la Fédération des chasseurs sont diverses aujourd'hui. Elles répondent d'une part aux missions confiées par le législateur aux Fédérations des chasseurs : préparation aux épreuves théorique et pratique du permis de chasser des futurs chasseurs, préparation des futurs gardes chasse particuliers, formation spéciale à la chasse à l'arc et formation des chasseurs à l'examen initial du gibier sauvage et à l'hygiène alimentaire. D'autre part, elles doivent permettre d'améliorer la chasse, que ce soit en matière de sécurité pour les chasseurs et les non chasseurs, pour l'aménagement du territoire en faveur de la faune sauvage ou par une meilleure connaissance de la chasse. Certaines formations sont dispensées en partenariat avec les associations départementales de chasse spécialisée et l'ONCFS.



## Catalogue des formations

L'objectif de la Fédération est de développer la communication du catalogue des formations.

Le catalogue des formations est maintenu. Il permet aux chasseurs, aux responsables de territoire et aux associations départementales de chasse spécialisée de connaître les formations proposées par la Fédération. La communication du catalogue doit être améliorée. Réalisée auprès des responsables de territoires pour qu'ils transmettent l'information à leurs chasseurs ; les outils de communication tels que le site Internet de la Fédération et l'utilisation des adresses électroniques des chasseurs permettent de compléter la diffusion.

De même, la Fédération cherchera à diffuser plus largement le catalogue de formations notamment auprès de ses partenaires.

## Nouvelles formations pour les chasseurs

L'objectif de la Fédération est de continuer à offrir un éventail diversifié de formations répondant aux attentes des chasseurs, de la législation et des objectifs fédéraux.

### Connaissance des espèces

L'amélioration des connaissances sur les espèces gibier est une orientation primordiale pour la Fédération des chasseurs et elle engendre un grand nombre d'actions fédérales (dénombrements, recueil des prélèvements, suivi sanitaire...). La connaissance doit être partagée afin qu'elle contribue à une meilleure gestion des espèces.

Les formations à mettre en oeuvre seront axées prioritairement sur les lagomorphes (lapin de garenne et lièvre d'Europe) et sur le grand gibier (chevreuil et sanglier). Les éléments actuels de connaissance sur la biologie et la gestion de ces espèces seront présentés.

Une information générale sur le suivi sanitaire de la faune sauvage sera dispensée lors d'une formation dédiée à cette problématique. Les enjeux de santé animale pour le monde de la chasse seront abordés.

Une formation ayant pour objectif de réactualiser les connaissances des chasseurs d'une part sur la chasse en France avec des informations sur l'orga-

nisation de la chasse, la législation, les armes et les munitions, la sécurité et les modes de chasse et d'autre part sur la connaissance des espèces (chassables, protégées, nuisibles) est à développer.

### Sécurité

La formation des chasseurs et des organisateurs de chasse est un des moyens développés par la Fédération des chasseurs pour les sensibiliser à une pratique de la chasse dans des conditions optimales de sécurité pour les chasseurs et les autres utilisateurs de la nature.

Une formation des chasseurs sur le terrain devra être proposée. Elle devra permettre de rappeler les règles fondamentales de manipulation des armes (fusil et carabine) et de simuler une chasse au petit gibier et une chasse au grand gibier dans des conditions optimales de sécurité.

